**Michèle Tribalat: "les pouvoirs publics relativisent l'immigration"**

Par Laurent Chabrun, publié le 18/03/2010 – L’Express

**Les Yeux grands fermés, de la démographe Michèle Tribalat, risque de susciter de vives empoignades. Pourfendant les idées reçues et un angélisme antiraciste de bon ton, la chercheuse analyse de manière iconoclaste le problème sensible de l'immigration.**



*Michèle Tribalat s'étonne de la difficulté à diffuser des informations non conformes à l'optimisme dominant.*

**Michèle Tribalat**

Démographe, directrice de recherche à l'Institut national d'études démographiques (Ined), elle est l'auteure de nombreux ouvrages.

**1995***Faire France, Une enquête sur les immigrés et leurs enfants* (La Découverte).

**1996***De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France* ( La Découverte).

**1998** Avec le politologue Pierre-André Taguieff, *Face au Front national, Arguments pour une contre-offensive* (La Découverte).

**1999***Dreux, voyage au coeur du malaise français* (Syros).

**2002** Avec Jeanne-Hélène Kaltenbach, *La République et l'Islam, Entre crainte et aveuglement* (Gallimard)

**Vous avez intitulé votre livre Les Yeux grands fermés. Pourquoi?**

Ce titre suggère que l'on s'évertue à ne pas voir. Attitude qui concerne les flux migratoires, mais aussi [les populations immigrées](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/a-quoi-sert-la-journee-sans-immigres_851985.html) et leurs descendants. En matière de flux migratoires, les seules informations dont dispose la France portent sur les entrées d'étrangers en provenance d'un pays hors de l'Espace économique européen [EEE]. Nous ne disposons d'aucun chiffre sur leurs sorties. Et nous ignorons tout autant les entrées et sorties de Français ou d'Européens de l'EEE. De la même manière, nous sommes dans l'incapacité de connaître le niveau éducatif des arrivants sur une base régulière. Le chiffre le plus couramment avancé pour parler d'immigration est celui du [solde migratoire](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/solde-migratoire.htm), qui est censé faire la balance entre toutes les entrées et toutes les sorties et qui provient d'une estimation "au doigt mouillé". Il a l'avantage d'être de petite taille par rapport au flux d'entrées d'étrangers, dont on parle ainsi de manière indirecte.

**Par quel moyen serait-il possible d'établir une estimation plus rigoureuse?**

Les pays du nord de l'Europe disposent de bons registres de population. C'est un système coûteux à mettre en place et pas forcément très populaire. La question a été débattue au Royaume-Uni, où l'estimation des flux est fondée sur une enquête aux frontières jugée insatisfaisante. Le coût de l'opération, notamment, semble dissuasif. A la question des flux s'ajoute celle de la mesure et de l'étude des populations d'origine étrangère. Si l'on fait la comparaison avec les pays du nord de l'Europe, dans lesquels l'immigration étrangère est un phénomène beaucoup plus récent, de faibles efforts ont été réalisés en France, et très tardivement.

**Qui connaît l'existence du fichier Saphir en France?**

Les outils utiles ne sont pas forcément développés comme ils devraient l'être. L'accessibilité des données, lorsqu'elles existent, est réduite. Prenons un exemple: un rapport du [Conseil d'analyse économique](http://www.cae.gouv.fr/) [CAE] sur l'impact économique de l'immigration, rédigé par Gilles Saint-Paul, a été remis en mai 2009 à Eric Besson dans le silence le plus complet. Cette étude comporte un texte sur l'évolution des concentrations "ethniques" en France dont la date la plus récente est... 1990! Parallèlement, Bernard Aubry et moi-même avons publié une évolution des concentrations entre 1968 et 2005, sans beaucoup plus d'écho, à partir d'un [fichier nommé Saphir (ici en pdf)](http://www.defense.gouv.fr/gendarmerie/content/download/61637/577225/file/IMPORTANCE%20EVOLUTION%20CONCENTRATIONS%20EN%20ZGN.pdf), développé par Bernard Aubry à l'Insee Alsace. Qui connaît l'existence du fichier Saphir en France?

**On chercherait donc à rassurer les Français en leur cachant les vrais chiffres de l'immigration?**

Pouvoirs publics, médias, experts n'inventent pas des chiffres, mais ils privilégient les instruments qui relativisent l'immigration et présentent ses effets sous un jour favorable ou, lorsque ce n'est pas possible, qui mettent les immigrés ou leurs descendants en position de victimes. Dans notre pays, on semble plus préoccupé par l'effet de l'information que l'on diffuse que par la réalité qu'elle recouvre. Un climat antiraciste joue, qui incite à la prudence: on cherche à éviter d'alimenter les craintes des Français et à améliorer leur opinion sur l'immigration. Dans notre époque mondialisée, l'immigration apparaît comme une fatalité. Autant la présenter sous un jour favorable.

**Pourtant l'immigration est, selon de nombreux observateurs, utile à notre économie?**

C'est ce que l'on nous martèle de tous côtés, mais je n'ai pas lu beaucoup d'études traitant de la question en France. Cette insistance contraste avec le silence assourdissant qui a accueilli le rapport du CAE, silence qui montre le peu d'intérêt pour la réalité, ou tout au moins pour un diagnostic éclairé. Et les études qui sont disponibles, souvent réalisées aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni, ne mettent pas en avant une augmentation décisive du produit intérieur brut [PIB] par habitant due à l'immigration. Que le PIB s'accroisse avec le nombre de travailleurs (au moins en période de croissance) n'est pas une grande nouvelle. Mais très peu semble revenir aux natifs et aux immigrés déjà présents.

**Qu'en est-il des salaires?**

Les nombreuses études étrangères s'accordent généralement pour constater un effet négatif sur les plus bas salaires lorsque l'immigration est faiblement qualifiée. Les nouveaux immigrés entrent en concurrence avec les salariés peu qualifiés déjà présents, dont les immigrés, et font baisser les salaires. Une enquête britannique a testé l'effet de l'immigration récente de travailleurs des pays de l'Est, en particulier de travailleurs polonais. Ces immigrés étaient plutôt bien qualifiés mais se sont déclassés sur le marché du travail britannique et ont concurrencé les salariés les moins bien payés. En France, l'immigration n'est pas très qualifiée, un peu plus de 40% de sans-diplôme dans le flux de 2006 (1). Elle est, par ailleurs, très dépendante des liens familiaux tissés avec des étrangers. L'immigration familiale a changé: elle n'accompagne plus à distance, comme autrefois, le flux d'entrées de travailleurs. Elle comprend désormais des unions dites mixtes entre Français et étrangers, dans lesquelles le conjoint français est bien souvent d'origine étrangère. Ces unions ouvrent ainsi un droit à immigrer à un étranger qui vient du même pays que celui des parents de son conjoint français.

**L'immigration, même qualifiée, ne pourra jamais rétablir à elle seule l'équilibre des finances publiques.**

**Si l'immigration n'a que peu ou pas d'effets économiques, est-elle nécessaire pour l'équilibre démographique de la France, comme l'affirment certains de vos collègues?**

On entend effectivement souvent cet argument. Il provient d'un raisonnement purement quantitatif qui, poussé à l'extrême, nécessiterait des flux insoutenables. Tout dépend de la facilité de ces immigrés à occuper un emploi, emploi qui dépend lui-même de leur qualification. Cependant, toutes les études -souvent étrangères- concernant l'impact de l'immigration sur les finances publiques mettent l'accent sur un point: l'immigration, même qualifiée, ne pourra jamais rétablir à elle seule l'équilibre des finances publiques.

**Revenons au** [**rapport de Gilles Saint-Paul**](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/catalogue/9782110077264/)**. Pourquoi, selon vous, a-t-il eu si peu d'écho?**

Ce document mettait en évidence la faiblesse de l'argument économique pour justifier l'immigration. Il critiquait, notamment, la gestion fine par l'Etat des métiers sous tension; ces professions qu'on ouvre à l'immigration quand on considère administrativement, au seul vu d'un ratio, qu'il n'y a pas suffisamment de postulants. Cette politique empêche le marché du travail de se tendre suffisamment pour que les salaires augmentent. C'est tout bénéfice pour les employeurs, pour les consommateurs et les utilisateurs des services fournis. Le rapport de Gilles Saint-Paul a été soigneusement enfoui dans un tiroir et oublié parce qu'il contestait précisément cette justification économique de l'immigration. Il était, de toute évidence, trop dérangeant.

**Si l'on ne doit pas savoir pour que Le Pen ne sache pas non plus, alors je trouve cela inquiétant.**

**Pour le gouvernement?**

Oui. Pour le gouvernement, qui veut se montrer très actif dans la maîtrise de l'immigration et se dit que, s'il n'y arrive pas vraiment, il est préférable d'en donner une image positive. Pour la presse, aussi, car ce rapport posait la question de l'intérêt économique de l'immigration, souvent repris dans les journaux sans aucune vérification. J'attends d'un argument qu'il trouve des justifications tangibles. Dans d'autres pays, ces questions donnent lieu à un débat scientifique et dans l'opinion publique. On ne trouve pas, comme chez nous, une seule position légitime, celle de l'éloge.

**N'est-ce pas par crainte d'une récupération politique par l'extrême droite?**

Si l'on ne doit pas savoir pour que Le Pen ne sache pas non plus, alors je trouve cela inquiétant. Pour moi, l'ignorance représente le danger maximal. Et puis, en étudiant mieux le phénomène migratoire, peut-être aurions-nous de bonnes surprises ou pourrions nous remettre en question des idées toutes faites. Car, souvent, on ne voit dans les chiffres qu'un moyen de conforter une opinion préalable. Ainsi, quand j'ai estimé, il y a quelques années, à un peu moins de 4 millions le nombre de personnes susceptibles d'être musulmanes d'après leur filiation, ce chiffre n'a guère été repris car une sorte de consensus s'était établi autour de l'estimation de 5 à 6 millions, estimation dont la fabrication était absolument "intraçable".

**Un débat sur l'immigration est donc impossible?**

Il est difficile. C'est sans doute en partie lié au passé (colonisation, Shoah...). Je crois aussi que nous n'avons pas, comme les Anglo-Saxons, le culte de la libre expression. Ce n'est pas, chez nous, une question fondamentale. Au Royaume-Uni, par exemple, même si le débat est virulent, des positions divergentes peuvent s'exprimer. En France, s'interroger sur les bienfaits annoncés comme inévitables de l'immigration, c'est déjà pécher. Etre en faveur d'une politique migratoire plus restrictive est forcément répréhensible. On fait alors immédiatement partie des "méchants" qui ne veulent pas accueillir des malheureux, et l'accusation de racisme n'est jamais bien loin. Nous n'avons pas le goût de la vérité. Du coup, le débat est monopolisé soit par l'extrême droite, qui clame qu'il faut fermer les frontières, soit par ceux qui pensent que l'ouverture totale des frontières est notre destin. Les deux positions étant totalement chimériques.

**Aux Pays-Bas, on y a souvent vu une montée en puissance de l'extrême droite**

**Si, comme vous le dites, on reste dans le faux-semblant et le demi-mensonge, ne doit-on pas craindre une réaction violente de la population?**

Tout dépend de son degré d'irritation. Aux Pays-Bas, par exemple, nous avons assisté à l'émergence du [phénomène Pim Fortuyn.](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/le-modele-en-berne_484174.html) On y a souvent vu une montée en puissance de l'extrême droite, alors que [Paul M. Sniderman et Louk Hagendoorn](http://politicalscience.stanford.edu/faculty/sniderman.html) (3) ont montré que cela traduisait, en fait, un mécontentement surgi du coeur de la société. La réaction a touché des gens plutôt tolérants sur la question de l'immigration, qui n'avaient pas une vision négative de l'islam mais qui rejetaient certaines pratiques sociales des musulmans.

**La création du ministère de l'Immigration est-elle une avancée?**

Elle a, certes, permis de regrouper des secteurs travaillant sur les questions de l'immigration. Pourtant, une certaine opacité demeure. Une nouvelle application informatique va ainsi être mise en service pour la gestion du fichier des titres de séjour, à partir duquel il faudra établir les chiffres de l'immigration chaque année. Mais ladite application a été conçue sans intégrer l'avis de son principal utilisateur extérieur, Xavier Thierry, chercheur à [l'Ined](http://www.ined.fr/). J'ai moi-même participé à un diagnostic sur la précédente application informatique, et je crains que l'on n'ait toujours pas pris en compte l'étendue des usages statistiques de ce fichier, comme c'était déjà le cas.

(1) Selon l'enquête "Parcours et profils des migrants...", Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. (3) When Ways of Life Collide. Princeton University Press, 2007.